

# Rapport d'activité 2018

---



plus proches, plus solidaires, plus forts

# PRESENTATION DE L'URIOPSS BRETAGNE

---

## Identité

Fondée en 1950, l'URIOPSS Bretagne est une association Loi 1901. Elle a pour vocation d'unir, de défendre et de valoriser les acteurs privés non lucratifs de solidarité. Elle porte auprès des pouvoirs publics la voix collective des associations des secteurs sanitaire, social et médico-social, engagées aux côtés des personnes vulnérables et fragiles. Présente sur l'ensemble du territoire breton, l'URIOPSS regroupe près de 200 structures Privées Non Lucratives (Associations, Fondations, Congrégations) gérant plus de 600 établissements et/ou services. Ils emploient plus de 21 000 salariés et représentent près de 4 000 responsables bénévoles engagés et désintéressés.

Son expérience, sa connaissance du terrain, ses valeurs humanistes et ses adhérents font de l'URIOPSS un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur du monde associatif et de l'économie sociale et solidaire.

## Missions

**Organiser** une concertation et une représentation transversales des secteurs traditionnels de l'action sanitaire et sociale. C'est une spécificité unique.

**Promouvoir** le secteur Privé à but Non Lucratif.

**Veiller** aux intérêts des personnes fragiles dans la construction des politiques sociales.

**Faire le lien** entre l'Etat, les pouvoirs publics territoriaux et les acteurs de terrain que sont les adhérents.

## Actions

### REPRESENTER

L'URIOPSS représente les associations de solidarité et de santé sur le territoire breton en lien avec les autres réseaux associatifs. Elle organise une concertation et une représentation transversale des secteurs traditionnels de l'action sanitaire et sociale. C'est une spécificité unique.

### ANIMER, CREER DU LIEN

L'URIOPSS s'attache à créer du lien et à favoriser le décloisonnement entre les secteurs social, sanitaire et médico-social, dans une logique de parcours et de transversalité par l'accompagnement de projets et l'animation de réunions dans les territoires.

### INFORMER, FORMER, ACCOMPAGNER

L'URIOPSS apporte une méthodologie et mobilise son expertise technique et sectorielle pour informer, accompagner et former ses adhérents.

### PARTICIPER ET ANTICIPER

Le projet régional de l'URIOPSS s'inscrit dans celui de l'union nationale, l'UNIOPSS, reconnue d'utilité publique. L'URIOPSS Bretagne participe activement à la vie du réseau UNIOPSS-URIOPSS. L'URIOPSS Bretagne agit et témoigne, auprès de l'UNIOPSS et dans tout le réseau national, de ses singularités, de l'identité de la région Bretagne et de son dynamisme, ainsi que de ses constats et initiatives de terrain.

## LES VALEURS QUI NOUS RASSEMBLENT

**Primauté de la personne**

**Esprit de Solidarité**

**Esprit d'ouverture**

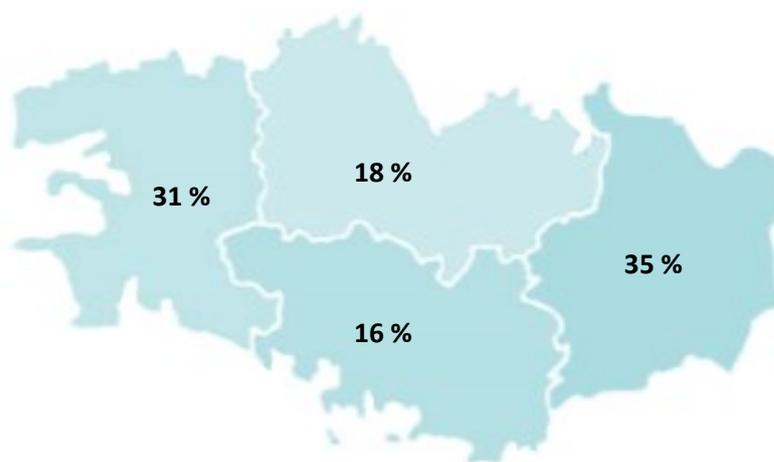
**Esprit désintéressé**

# L'URIOPSS BRETAGNE ET SES ADHERENTS

## Une Union Régionale

Sur les 4 départements bretons, l'URIOPSS assure, à l'échelon régionale, une représentation transversale des acteurs privés non lucratifs de solidarité. Regroupant les structures associatives sanitaires, sociales et médico-sociales, l'URIOPSS offre un lieu de réflexion et de coordination. Elle apporte également, grâce à son expertise et sa connaissance du terrain, un appui technique et un accompagnement à ses adhérents (information, accompagnements, formations, services, ...)

Au 31 décembre 2018, l'URIOPSS regroupe 194 structures Privées Non Lucratives (Associations, Fondations, Congrégations) gérant plus de 600 établissements et/ou services présents sur l'ensemble des départements et des territoires de démocratie en santé de Bretagne. **Les adhérents sont représentatifs de toutes les activités de santé, d'actions sociales et médico-sociales. Ils emploient plus de 21 000 salariés et représentent près de 4 000 responsables bénévoles engagés et désintéressés.**



Répartition des Adhérents-Cotisants par département

La répartition sectorielle des Adhérents-Cotisants est la suivante :

- 6 % agissent dans le secteur Sanitaire Loi Hospitalière,
- 3 % agissent dans le secteur Sanitaire Hors Hospitalière,
- 33 % agissent dans le secteur Personnes âgées,
- 10 % agissent dans le secteur Aide à domicile,
- 36 % agissent dans le secteur Personnes Handicapées - Adultes,
- 19 % agissent dans le secteur Personnes Handicapées - Enfants,
- 10 % agissent dans le secteur Enfance - Famille - Jeunesse,
- 6 % agissent dans le secteur Pauvreté - Exclusion,
- 2 % agissent dans un autre secteur.

L'URIOPSS défend les intérêts de l'ensemble de ces établissements et structures du secteur Privé Non Lucratif, au service des personnes confrontées à des difficultés de santé, en situation de perte d'autonomie en raison de l'âge, et/ou de handicap, et/ou en difficulté sociale :

- **soit plus de 20 000 places et lits (établissements de santé et médico-sociaux),**
- **et plus de 100 structures sociales, socio-judiciaires et des services d'aide à la personne.**

Au cours de l'année 2018, l'URIOPSS Bretagne a accueilli **2 nouveaux cotisants dont 2 nouvelles associations adhérentes.**

**L'URIOPSS Bretagne**  
**Une Union de proximité, experte et innovante**

**Etre membre de l'Union, c'est être plus proches, plus solidaires, plus forts**

# GOUVERNANCE, INSTANCES POLITIQUES ET ORGANISATION OPERATIONNELLE

## L'Assemblée Générale de l'URIOPSS

Elle comprend 210 membres composés de membres actifs (Personnes morales) et de personnalités qualifiées. Elle se réunit une fois par an pour la présentation du rapport d'activité, du rapport moral, des comptes de l'exercice. Elle élit les membres du Conseil d'Administration par tiers tous les 2 ans, pour des mandats de 6 ans. En 2018, l'Assemblée Générale s'est tenue le 7 juin au Domaine de Cicé-Blossac à Bruz (Ille et Vilaine).

L'Assemblée Générale de l'URIOPSS Bretagne a rassemblé plus de 120 personnes représentant plus de 80 personnes morales gestionnaires. Étaient également présents des associations, des fédérations, nos partenaires, des adhérents nationaux en région, des institutionnels qui œuvrent dans les secteurs sanitaire, social et médico-social. Cette année, nous avons proposé une conférence-débat portant sur :

Le Manifeste du réseau UNIOPSS-URIOPSS : **Les défis à relever pour construire l'avenir et porter les convictions des acteurs associatifs de santé, médico-sociaux et sociaux. Une volonté de peser dans le débat public**, avec la participation de Christine CHOIGNOT, Adjointe au Directeur Général et Responsable de la mission de prospective de l'UNIOPSS.



## Le Conseil d'Administration de l'URIOPSS

L'URIOPSS est gérée par un Conseil d'Administration de 15 membres au moins et 25 membres au plus.

Les membres du Conseil d'Administration sont :

- des représentants dûment mandatés, des membres actifs et bienfaiteurs, élus par l'Assemblée Générale et choisis autant que possible de telle manière que les départements et les divers secteurs d'activité soient équitablement représentés.
- des personnes qualifiées, en particulier pour leur compétence dans le champ d'action de l'URIOPSS ayant voix délibérative. Leur nombre ne peut excéder cinq. Ces personnes qualifiées sont élus par le Conseil d'Administration sous réserve de ratification par la plus prochaine Assemblée Générale.

Les uns et les autres sont élus pour six ans, au scrutin secret s'il est demandé par au moins un électeur.

Leur renouvellement a lieu par tiers tous les deux ans.

Les membres sortants sont rééligibles. Dès son élection, chaque candidat élu représente au Conseil l'ensemble des adhérents et non plus seulement l'adhérent qui a proposé sa candidature.

En 2018, le Conseil d'Administration de l'URIOPSS s'est réuni à 3 reprises dont un séminaire d'une journée en présence de l'équipe professionnelle.

### Les principaux sujets abordés en 2018 :

- Commission Politique Régionale Personnes Agées « Etablissements et Services » : retours et suites données,
- Positionnement de l'URIOPSS Bretagne et Communiqué de Presse : « Pour relever le défi d'une meilleure qualité de vie pour les personnes âgées et les professionnels qui les accompagnent » pris par anticipation au mouvement de grève du 15 mars 2018,
- Conférences départementales des adhérents URIOPSS Bretagne 2018,
- Enjeux et impacts de la réforme de la formation professionnelle pour l'URIOPSS Bretagne,
- Cooptation de membres au Conseil d'Administration de l'URIOPSS.

Le séminaire avait pour thème : **Le positionnement de l'URIOPSS Bretagne : « CE QUE PENSE, DIT ET ÉCRIT L'URIOPSS »** :

- avec la construction du positionnement de l'URIOPSS réservé à la **Transformation de l'offre Médico-Sociale pour une Société Inclusive**.
- et les retours de la rencontre avec Alexandre BERKESSE, Chercheur, par Alain TANGUY et Michel MOGAN, sur la démarche du « Patient Partenaire et du Modèle de Montréal »

Le **Conseil d'Administration** se compose de :

- BRUNEAU Lionel, Association Quatre Vaux - Les Mouettes (22) - Directeur Général
- CARPENTIER Marie Christine, Centre Médico-Psycho-Pédagogique de Redon (35) - Directrice
- CASTELLAN Claire, Fédération ADMR d'Ille et Vilaine (35) - Cadre technique spécialisée Personnes âgées
- CHATEAUGIRON Patrice, Personne qualifiée
- CHATEL Gilles, ASSAD du Pays de Redon et Vilaine (35) - Président d'honneur
- CHOTARD Marcel, Congrégation du Christ Rédempteur (35) - Administrateur
- De BEAULIEU Marc, Association Perrine Samson (56) - Directeur
- FELTESSE Hugues, Personne qualifiée
- HAMAYON Denis, Association Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor (22) - Directeur Général Adjoint
- HAMON Jean, Personne qualifiée
- HARDY Daniel, Association Le Moulin Vert (56) - Vice-Président
- JANVIER Roland, Personne qualifiée
- KERDRAON Geneviève, EHPAD la Retraite (29) - Directrice
- LE BOURDONNEC Michel, Fondation ILDYS (29) - Vice-Président
- LE ROLLAND Mathieu, Association Résidence Le Grand Champ (35) - Directeur
- LECLERC Philippe, Association La Bretèche (35) - Directeur Général
- MAILLARD Sébastien, Association Kervihan (56) - Directeur Général
- MERCIER Valérie, Fondation Armée du Salut - Résidence Boris Antonoff (35) - Directrice
- MOGAN Michel, Fondation ILDYS (29) - Directeur Général Délégué
- OLLIVIER Roland, Fondation Bon Sauveur (22) - Président
- PAJOT Claude, ASFAD (35) - Administrateur
- RANNOU Benez, Association Don Bosco (29) - Président
- ROLLAND Gilles, Association Les Amitiés d'Armor (29) - Directeur Général
- TANGUY Alain, Expert associé secteurs de l'action sanitaire et sociale
- VILLAIN Marie-José, Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve (22) - Présidente du Conseil Local

Pierre MANIER, Président d'Honneur de l'URIOPSS Bretagne.

Henri HENAFF, Membre d'Honneur

## Le Bureau de l'URIOPSS

Le Bureau prépare les réunions du Conseil d'Administration et suit plus particulièrement les questions de l'organisation administrative de l'URIOPSS, de préparation de son budget, d'équilibre financier de l'Union, de ses relations avec les adhérents et partenaires ainsi que de la communication.

Le 7 juin 2018, l'Assemblée Générale ordinaire de l'URIOPSS Bretagne, a procédé conformément à ses statuts, à l'élection de son Conseil d'administration. Celui-ci a ensuite procédé à l'élection de son Bureau :

**Président** : Gilles ROLLAND

**Vice-Présidents** : Lionel BRUNEAU (22), Claire CASTELLAN (35), Roland JANVIER (29)

**Secrétaire adjoint** : Alain TANGUY

**Trésorier** : Marcel CHOTARD - **Trésorière adjointe** : Marie-Christine CARPENTIER

**Les principaux sujets abordés** par le Bureau de l'URIOPSS en 2018 :

- Animation territoriale politique et sectorielle de l'URIOPSS Bretagne : Commission Régionale Secteur Personnes Agées « établissements et services » - Conférence des adhérents 35
- Rencontre avec Alexandre BERKESSE et Vincent DUMEZ (chercheur, enseignant HEC Montréal) avec une « délégation URIOPSS Bretagne » à Brest : réflexion et partage sur la démarche du partenariat patient et du modèle de Montréal pour les Etablissements/Services sanitaires mais aussi médico-sociaux et sociaux
- Contribution de l'URIOPSS au PRS
- Suite à la décision unanime du Bureau de l'UNIOPSS de confier l'organisation du Congrès 2020 à l'URIOPSS Bretagne : Perspectives et plan d'actions interne pour l'URIOPSS Bretagne, dont mise en place d'un comité de pilotage.

## Le Comité de Pilotage Congrès 2020

L'UNIOPSS a souhaité organiser le prochain Congrès national en Bretagne à Rennes avec l'appui de l'URIOPSS Bretagne. L'UNIOPSS est le pilote et maître d'œuvre du Congrès. L'UNIOPSS a confié à l'URIOPSS Bretagne une mission d'assistance institutionnelle, technique et d'animation dans l'organisation de son congrès.

Dès le mois de juillet 2018, le Bureau a décidé, à l'unanimité, de la composition du comité COPIL, soit : les membres du Bureau auxquels s'ajoute la Directrice et les professionnels de l'équipe désignés par cette dernière. Le COPIL se réunit autant que de besoin à ce sujet.

## Des lieux d'échanges et de décisions avec le Réseau UNIOPSS-URIOPSS

**Le Conseil d'Administration de l'UNIOPSS** : L'URIOPSS Bretagne, représentée par son Président, siège au Conseil d'Administration de l'UNIOPSS.

**La Conférence des Présidents - Directeurs d'URIOPSS** : Les présidents des URIOPSS forment une conférence qui se réunit au moins trois fois par an. Elle prend les décisions concernant le fonctionnement du réseau formé par l'UNIOPSS et les URIOPSS. Elle est ouverte deux fois par an aux directeurs des URIOPSS. Le Vice-président représentant les adhérents nationaux y participe.

Les sujets ont principalement porté sur :

- La réforme territoriale et l'organisation des URIOPSS et de l'UNIOPSS
- Les cotisations des URIOPSS : état des lieux et règle de calcul
- La préparation du Congrès 2018, le Manifeste, la préparation du Congrès 2020

**Les Séminaires des Directeurs d'URIOPSS et le CODIR de l'UNIOPSS**, dont le séminaire d'été a été organisé par l'URIOPSS Bretagne à Saint-Malo les 5 et 6 juillet 2018.



## L'organisation opérationnelle

Le siège de l'URIOPSS Bretagne identifié comme centre de ressources suppose de poursuivre voire renforcer le développement des compétences transversales avec une expertise technique et sectorielle ciblée pour chaque membre de l'équipe.

Une **réunion d'équipe hebdomadaire** se déroule chaque lundi en présence de l'ensemble de l'équipe de l'URIOPSS.

Un **Séminaire d'équipe annuel** a été organisé le 27 juin, avec l'intervention de Christine DELANGLE, diplômée en histoire de l'art, fondatrice de « Art Majeur », structure d'accompagnement au management et au leadership.

## Organigramme de l'URIOPSS Bretagne

### DIRECTRICE

Nathalie PERRET-LAUNAY  
Pilotage Vie Institutionnelle et Politique de l'URIOPSS  
Pilotage des Politiques de l'Action Sanitaire et Sociale  
Pilotage de l'Activité Juridique  
Coordination et veille du secteur « Santé »

### DIRECTRICE ADJOINTE

Véronique DORVAL  
Responsable de l'activité Formation INTER -INTRA  
Coordination de l'Animation Sectorielle Médico-Sociale et Sociale  
Animation des secteurs « Personnes Agées » et « Enfance-Famille-Jeunesse »  
Accompagnement Projets Associatifs

### CONSEILLÈRE TECHNIQUE

Elodie RUE-RIOCHE  
Droit Social et Ressources Humaines  
Droit de l'Action Sociale  
Programmation et coordination Formation INTER  
Coordination et veille du secteur « Handicap »

### CONSEILLÈRE TECHNIQUE

Céline HERVE  
Coordination de la communication et information  
Coordination et suivi des Adhésions et des Mandats  
Appui ingénierie Formation INTRA  
Coordination et veille des secteurs « Insertion-Exclusion » et « Petite Enfance »  
Référente régionale du Congrès de l'UNIOPSS 2020

### CONSEILLÈRE TECHNIQUE

Fleur BRIERE  
Droit Social et Ressources Humaines  
Droit de l'Action Sociale

### ASSISTANTE DE DIRECTION

Ambre MASSEZ  
Accueil – Standard (après-midi)  
Secrétariat Président-Directrice  
Suivi Administratif du fonctionnement général, des réunions d'informations et manifestations régionales

### ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

Estelle MOREL  
Accueil – Standard (matin)  
Suivi Administratif Formation INTER  
Suivi Administratif Animation Sectorielle

### COMPTABLE - ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

Marie Noëlle GAUCHER-LORPHELIN  
Comptabilité  
Assistante Administrative Formation INTRA

## L'organisation institutionnelle

### L'URIOPSS BRETAGNE

#### CLUB DES PARTENAIRES

#### PRESIDENT

Gilles ROLLAND

#### BUREAU

7 membres

#### COPIL Congrès

#### CONSEIL

#### D'ADMINISTRATION

25 membres

#### EQUIPE DU SIEGE SOCIAL

#### RÉSEAU UNIOPSS - URIOPSS

Assemblée Générale

Conseil d'Administration

Conférence des Présidents

- Directeurs

Séminaire des Directeurs

# CONSTRUIRE ET AFFIRMER LA PAROLE DE L'URIOPSS BRETAGNE

## LA REPRÉSENTATION ET LA DÉFENSE D'UN PLAIDOYER AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS

### Les positionnements de l'URIOPSS Bretagne

Adoptés par le Conseil d'Administration de l'URIOPSS, les positionnements formalisent les prises de positions et/ou contributions de l'URIOPSS. Ils appuient notamment les représentants de l'URIOPSS dans leurs missions.



En 2018, dans le cadre de la concertation préalable et de l'adoption du PRS 2018-2022, notre Union a tenu à affirmer son positionnement spécifique. Dans cet esprit et pour favoriser le meilleur débat possible avec l'ensemble des acteurs du système de santé breton, une contribution de l'URIOPSS Bretagne consacrée au **Projet Régional de Santé 2018-2022** a été réalisée en janvier 2018, ainsi qu'un positionnement en avril.

Dans le prolongement des deux contributions de l'URIOPSS aux travaux de concertation du PRS et dans une démarche constructive, représentative de la position et de la particularité des structures Privées Non Lucratives (Associations, Fondations, Congrégations,...) intervenant dans les secteurs de la santé, du médico-social et du social, rassemblées au sein de l'Union, l'URIOPSS Bretagne a donné un avis favorable au PRS 2018-2022.

Mais aussi :

- **Le PRIAC** : En Bretagne, le Projet Régional de Santé, composé notamment du schéma régional de santé a été publié le 29 juin 2018. Le PRIAC en est donc une déclinaison opérationnelle. La commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la CRSA est chargée d'émettre un avis sur l'élaboration et l'actualisation du PRIAC (Art. D. 1432-40 du Code de santé publique). L'URIOPSS Bretagne siège au sein de cette instance. Aussi, pour permettre à ses représentants de rendre un avis, elle a formulé un positionnement.
- Pour répondre aux nouveaux besoins des personnes accompagnées en établissements et services à domicile : **Relever le défi d'une réorganisation profonde de l'offre**. Le 30 janvier 2018, les établissements et services qui interviennent auprès des personnes âgées ont connu un mouvement de grève et de manifestation nationale important, porté par des syndicats de salariés, relayé par des directeurs, des médecins et soutenu par des familles. L'URIOPSS a ainsi réaffirmé qu'il est nécessaire d'avancer vers une offre globale, cohérente et structurée de l'ensemble du secteur sanitaire, médico-social et social afin de pouvoir proposer aux personnes un accompagnement de qualité permettant l'intervention graduée des équipes de tous les secteurs, du domicile jusqu'à l'établissement, le même usager pouvant d'ailleurs avoir recours aux deux !
- **Les démarches de coopération dans les secteurs sanitaire, médico-social et social** : Conformément à ses missions, l'URIOPSS Bretagne s'engage à accompagner ses adhérents dans leurs projets de coopérations, regroupements, mutualisations, restructurations, dont la réalisation nécessite une réflexion à la fois politique, stratégique, mais également technique.



LES DÉMARCHES DE COOPÉRATION  
DANS LES SECTEURS SANITAIRE,  
MÉDICO-SOCIAL ET SOCIAL

- **Contribution de l'URIOPSS Bretagne à la Stratégie de transformation du système de santé - Chantier n°3 Accélérer le virage numérique** : L'ARS et la CRSA Bretagne ont été sollicitées par le Ministère dans le cadre de la concertation lancée en janvier 2018 par le Premier Ministre et la Ministre des Solidarités et de la santé sur le thème : Adopter pour notre système de soins une stratégie pour engager son virage numérique qui positionne le patient au cœur de l'organisation. Dans le cadre d'une réunion entre le Directeur Général de l'ARS, le Directeur Général Adjoint de l'ARS et le Président de la CRSA en présence des pilotes ministériels, afin que les problématiques rencontrées par les membres de l'URIOPSS sur ce sujet complexe soient relayées, l'URIOPSS a sollicité ses adhérents par un questionnaire, les réponses et contributions parvenues ont été envoyées au Président de la CRSA.

- **Construction du positionnement de l'URIOPSS réservé à la Transformation de l'offre Médico-Sociale pour une Société Inclusive.** Face aux enjeux actuels, le Conseil d'Administration a formalisé sa conception de l'inclusion et son engagement pour tendre vers une société réellement inclusive où l'exclusion demeure l'exception. Pour l'URIOPSS Bretagne, l'inclusion, c'est l'accès de tous au droit commun dans les respects des droits fondamentaux et des principes définis par les Lois de la République dont la liberté de conscience, la liberté de choix ...

L'ensemble des positionnements de l'URIOPSS Bretagne sont à retrouver sur notre site Internet : [www.uriopss-bretagne.fr](http://www.uriopss-bretagne.fr)

## Les représentations de l'URIOPSS en 2018

**L'URIOPSS Bretagne assure sa mission politique de représentation et de défense des intérêts de ses adhérents, de leurs actions au bénéfice des personnes, au sein de 50 instances et ceci grâce à l'implication de 159 représentants.**

Au cours de l'année 2018, l'URIOPSS a procédé à la nomination, désignation ou renouvellement, au sein de 10 instances, de 15 représentants (titulaires et suppléants confondus).

**La représentativité de l'URIOPSS se décline de la façon suivante : 6 instances nationales : 18 représentants ; 24 instances régionales : 68 représentants ; 3 instances interrégionales : 5 représentants ; 21 instances départementales : 47 représentants.**

Plus spécifiquement, l'URIOPSS est notamment présente au sein des Conseils Territoriaux de Santé de Bretagne. Ces CTS s'inscrivent dans une volonté de développement de la démocratie en santé. Ils constituent des instances de débats, de concertations et de réflexions partagées pour une démocratie en santé de proximité.

Par ailleurs, l'URIOPSS est membre du CESER de Bretagne et dispose d'une représentation dans le Collège III des représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région, section Solidarités et Santé.

Un répertoire est à votre disposition pour vous permettre d'identifier au sein de chaque instance les personnes physiques habilitées à représenter l'URIOPSS Bretagne. Ce répertoire est en cours de réactualisation compte-tenu des nombreux mouvements opérés et à venir au sein du réseau.



Positionnement de l'URIOPSS Bretagne - Janvier 2019



# AFFIRMER ET ACCROITRE LA PARTICIPATION DES ACTEURS PRIVES NON LUCRATIFS

## ANIMER, CRÉER DU LIEN

L'URIOPSS s'attache à créer du lien et à favoriser le décloisonnement entre les secteurs social, sanitaire et médico-social, dans une logique de parcours et de transversalité par l'accompagnement de projets et l'animation de réunions dans les territoires.

- Organiser des rencontres territoriales,
- Animer des rencontres sectorielles, lieux d'échanges et d'expertise,
- Accompagner le déploiement des politiques publiques territoriales dans le respect des intérêts de ses adhérents et des personnes qu'ils accompagnent.

### Les Conférences départementales des Adhérents

Attentive à développer le lien de proximité avec ses adhérents sur les territoires, l'URIOPSS Bretagne, représentée par les Vice-Présidents et les Administrateurs présents sur les départements, a pris l'initiative de mettre en place une **Conférence des Adhérents de l'URIOPSS en Ile et Vilaine**. L'objectif était de réunir les adhérents pour aborder de manière collective leurs attentes vis-à-vis de l'URIOPSS et de construire ensemble une animation départementale soutenue par les administrateurs départementaux. Ces rencontres ont été aussi l'occasion d'identifier les préoccupations individuelles et/ou institutionnelles de chacun et d'identifier les relations à développer avec les autorités départementales et régionales, cela dans un esprit constructif.



En 2018, l'URIOPSS a organisé une conférence des adhérents en Ile et Vilaine. L'URIOPSS Bretagne, représentée par le Vice-Président d'Ille et Vilaine et les Administrateurs présents sur le département 35, ont organisé le 29 mars 2018 une conférence des adhérents d'Ille et Vilaine. Cette rencontre a aussi été l'occasion d'échanger avec les autorités départementales et régionales (Conseil Départemental d'Ille et Vilaine ; Délégation Territoriale de l'ARS en Ile et Vilaine ; Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Ille et Vilaine), cela dans un esprit constructif.

La conférence s'est déroulée le 29 mars 2018, dans les locaux de LADAPT à Rennes, en présence de près de 40 personnes.

Une réunion en deux temps : la matinée a visé à collecter les sujets de préoccupations et d'interpellation des adhérents brétilliens et l'après-midi a consisté à échanger avec les représentants des pouvoirs publics présents à partir de ces thèmes.

En effet, les institutions administratives publiques étaient représentées par :

- Conseil Départemental 35 : Véronique COLIN, Directrice de l'Autonomie,
- Agence Régionale de Santé, Délégation Territoriale d'Ille et Vilaine avec Nathalie LE FORMAL, Directrice,
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations 35 avec Janique BASTOCK, Directrice,

Les débats se sont articulés autour des thèmes suivants :

- Le recrutement de certains professionnels
- Bilan des CPOM
- Politique de regroupement des associations
- Le Crédit d'Impôt sur la Taxe sur les Salaires
- L'appel à projet, l'appel à manifestation d'intérêt, l'innovation
- Le système d'information numérique dans les ESSMS
- La situation des EHPAD et le Plan Solidarité Grand Age
- Les IME et les jeunes adultes relevant de l'amendement Creton
- La réforme de la tarification des CHRS et l'accueil des migrants en Ile et Vilaine

## Accompagner le déploiement des politiques publiques territoriales dans le respect des intérêts de ses adhérents et des personnes qu'ils accompagnent

L'URIOPSS Bretagne a participé tout au long de l'année aux réunions organisées par l'ARS Bretagne avec les **Fédérations représentatives** :

- **des établissements de santé**
- **et des établissements sociaux et médico-sociaux.**

A l'occasion de ces rencontres, l'URIOPSS, représentée par des administrateurs et des membres de l'équipe technique, porte la voix de ses adhérents auprès de l'ARS.

Ainsi, au cours de l'année 2018, la déclinaison de la circulaire budgétaire relative aux orientations de l'exercice 2018 pour la campagne budgétaire des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes handicapées et des personnes âgées par l'ARS Bretagne a été présentée dans son Rapport d'Orientation Budgétaire pour 2018. Une réunion ARS-Fédérations représentatives du secteur médico-social, dont l'URIOPSS Bretagne, s'est déroulée le 31 mai 2018 et a été consacrée à ce sujet. Au préalable, l'ARS a soumis, pour avis et observations, le projet de ROB pour 2018. L'URIOPSS a réalisé une note présentant les remarques et observations et l'a transmise à l'ARS. Certaines de ces remarques ont été prises en compte et ont permis de modifier le ROB 2018.

Autres lieux de concertation, l'URIOPSS a participé en 2018 aux réunions de la CRSA, de l'Instance Régionale de Concertation de la DIRPJJ Grand Ouest, de la CRESS Bretagne ou de l'OMÉDIT.

L'URIOPSS Bretagne a poursuivi en 2018 son engagement dans le dispositif de fidélisation des Masseurs-Kinésithérapeutes. L'URIOPSS Bretagne et la FEHAP font partie des signataires d'une convention avec le Conseil Régional de Bretagne pour promouvoir le dispositif visant à fidéliser les jeunes Masseurs Kinésithérapeutes dans des postes de salariés dans les établissements et services sanitaires et médico-sociaux Privés à but Non Lucratif. Ce dispositif existe avec l'IFMK de Brest ou de Rennes

## La Rentrée Sociale des Associations, manifestation régionale transversale et intersectorielle

Temps fort dans l'animation du réseau URIOPSS Bretagne, la Journée de Rentrée Sociale des Associations a été organisée le 27 septembre. La journée s'est déroulée au Château d'Apigné au Rheu (Ille et Vilaine) en présence de près de 240 participants. Cette année, notre conférence-débat a été consacrée à **LA FISCALITE DES ASSOCIATIONS : L'application du régime fiscal pour les Associations de Solidarité : anticiper les conséquences fiscales d'une évolution des activités mais aussi des évolutions législatives et jurisprudentielles** avec l'intervention de Maître Véronique POIRRIER-JOUAN, Avocat-Fiscaliste.

Ce rendez-vous a été également l'occasion de nous réunir autour de la présentation de :

- La Stratégie Nationale de Santé, des projets innovants de transformation du système de santé et sa déclinaison régionale, avec la participation d'Annie MORVAN, Département Innovation en Santé à l'ARS Bretagne,
- Les enjeux des politiques publiques des Personnes Âgées et les réformes en cours ou annoncées,
- La transformation de l'offre médico-sociale, Personnes Handicapées pour une société inclusive,
- Les points forts d'actualité sectorielle : Insertion, Exclusion, Enfance, Famille, Jeunesse,
- Les enjeux juridiques, économiques et sociaux pour les structures Privées Non Lucratives.



## Les Commissions Régionales

Les commissions permettent à l'URIOPSS, par le canal de ses adhérents, de prendre en compte les réalités du terrain afin de les traduire en une réflexion sur les évolutions de la demande sociale et sur l'adéquation à celle-ci des politiques, et d'élaborer des propositions d'évolution des politiques publiques.

Les commissions sont composées librement par les adhérents volontaires. L'animation des commissions est assurée par le(ou les) conseiller(e)(s) technique(s) compétent(s) de l'équipe de l'URIOPSS. Il peut être fait appel au concours de personnalités et d'experts.

C'est le Conseil d'Administration qui juge en dernier ressort de la pertinence des prises de position proposées par les commissions.

### Commission régionale Personnes Âgées

*Président : Gilles ROLLAND (Association Les Amitiés d'Armor et Président de l'URIOPSS)*

*Animation Politique : Nathalie PERRET-LAUNAY*

*Animation technique : Véronique DORVAL*

En ce qui concerne le secteur « Personnes âgées », l'évolution des politiques de l'action sociale et de la réglementation est renforcée par celle de l'environnement socio-économique et les contraintes budgétaires. Cela exige de la part des acteurs associatifs et des dirigeants, à la fois, un décloisonnement, tant à l'intérieur des départements qu'en région, et une ouverture plus large aux autres secteurs. Dans le même temps, il est essentiel de s'approprier les enjeux et problématiques spécifiques au secteur « Personnes âgées » tant en établissement qu'à domicile.

La Commission Régionale « Personnes âgées » créée et placée sous l'égide de l'URIOPSS Bretagne, était jusqu'à fin 2018 composé d'une Commission Politique Régionale se déroulant une fois par an dans l'un des quatre départements et d'une Commission Technique Territoriale à visée départementale se déroulant deux fois par an, une fois dans le Finistère et une autre en Ille-et-Vilaine.

Une première Commission Politique Régionale présidée par Gilles ROLLAND avec le soutien de Michel MOGAN, administrateur s'est déroulée dans les locaux de l'URIOPSS le 22 Février 2018. L'objectif était de définir la feuille de route et le plan d'action de cette nouvelle instance à laquelle participent à la fois des administrateurs et des directeurs d'établissements et de services, travaillant au contact des personnes âgées.

Deux Commissions techniques se sont déroulées à Rennes le 24 Avril et le 12 juin 2018 à Brest. Destinée aux directeurs ou membres des équipes de direction, la première a réuni les adhérents d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, la deuxième les adhérents du Finistère et des Côtes d'Armor.

Pour clôturer l'année 2018, une seconde Commission Politique Régionale s'est tenue le 11 Octobre 2018. L'objectif était de faire le bilan 2018 et de préparer 2019. Il a ainsi été décidé que les Commissions Techniques Territoriales seront directement intégrées à la Commission Régionale au sein de laquelle les problématiques politiques, techniques et départementales des adhérents du secteur personnes âgées, seront traitées.

Les travaux de ces commissions ont fait l'objet de comptes rendus et de décisions. Elles ont permis à l'URIOPSS de se positionner fortement lors des réunions entre l'Agence Régionale de Santé et les fédérations représentatives des établissements sociaux et médico-sociaux et auprès des Conseils Départementaux.

## Plateforme Protection de l'Enfance et de la Jeunesse

*Président : Jean ELLEOUET puis Benez RANNOU (Association Don Bosco et Administrateur URIOPSS) et ROLAND JANVIER (Fondation Massé Trévidy et Administrateur URIOPSS)*

*Animation technique : Véronique DORVAL, Xavier VELLY (ADSEA 29) et Gwenn TALLEC (Fondation Massé Trévidy)*

L'URIOPSS Bretagne avec la CNAPE (Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfance), coordonne une Plateforme interfédérale régionale sur la Protection de l'Enfance. Plus de 20 associations du secteur de la protection de l'enfance et de la jeunesse, représentant plus de 50 établissements et services bretons, s'y retrouvent régulièrement.

En 2018, 2 réunions de la commission politique se sont déroulées : le 19 avril à la Sauvegarde de l'enfant à l'adulte d'Ille et Vilaine et le 29 novembre à la Sauvegarde 56. Les membres ont en 2018, souhaité que la Plateforme poursuive ses travaux tout en la réorganisant. La Plateforme est ainsi constituée d'une Commission Politique et d'une Commission Technique.

La commission Politique a pour objectifs :

- Définir la feuille de route de la Plateforme dans son ensemble et celle de la Commission Technique en fonction de l'actualité nationale, régionale, des attentes des différentes composantes de la Plateforme.
- Planifier ou non dans l'année, l'organisation autour d'un thème précis, d'une journée d'échanges qui réunirait l'ensemble des acteurs de la Plateforme.
- Faciliter le partage régional entre les Associations tant au niveau des expériences que de préoccupations majeures.
- Initier et préparer des positionnements politiques pouvant être portés par le CA de l'URIOPSS Bretagne.
- Suivre les travaux issus de la Commission Technique.

La Commission Technique a pour objectifs de travailler sur des sujets d'actualité ou de fond de façon à alimenter les positionnements de la commission politique et les représentants URIOPSS participant aux travaux de l'URIOPSS.

## Le Collectif ALERTE Bretagne

*Animateur - Coordinateur : Hugues FELTESSE (Administrateur URIOPSS)*

*Animation technique : Céline HERVE*

Le Collectif ALERTE est un lieu de réflexion, d'échanges et d'interpellation sur la pauvreté, la précarité et l'exclusion dans la région et les meilleurs moyens de les combattre.



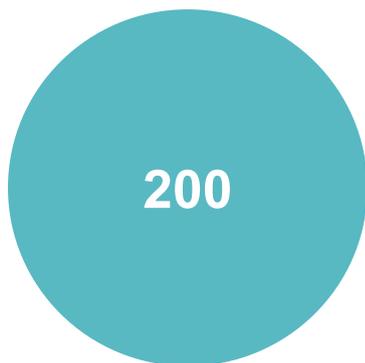
En 2018, le Collectif ALERTE Bretagne a basé ses interventions et travaux sur les axes et cibles prioritaires et le programme d'action du Collectif ALERTE Bretagne issus d'une journée régionale du Collectif qui s'est déroulée en décembre 2017. En effet, lors de cette journée/séminaire, les membres du Collectif ALERTE Bretagne répartis en 4 groupes thématiques ont échangé en se donnant comme objectif de construire un discours pour interpeller les pouvoirs publics et des axes de travail pour le Collectif sur les priorités dans notre région et ses différents territoires. Les thématiques de travail sont : Les territoires, Les jeunes, Le logement et l'Habitat, L'emploi et la formation.

Les démarches du Collectif en 2018 :

- Participation à la réunion du Conseil Régional et de la DRJSCS pour la mise en place d'un dialogue breton politiques jeunesse.
- Publication d'un Communiqué de presse : Les associations de lutte contre la pauvreté et la précarité en Bretagne s'opposent au contrôle des personnes sans-abri dans les centres d'hébergement d'urgence - Février 2018
- Rencontre avec la Vice-présidente chargée de la formation, l'apprentissage et l'orientation à la Région Bretagne. Une délégation du Collectif a été reçue par Georgette BREARD, Vice-présidente chargée de la formation, l'apprentissage et l'orientation à la Région Bretagne sur. Elle lui a présenté les propositions prioritaires d'ALERTE Bretagne pour l'accès à l'emploi et la formation des jeunes en situation de vulnérabilité.
- Participation du Collectif ALERTE à la Conférence régionale des acteurs de la Stratégie de prévention et lutte contre la pauvreté, à Rennes, le 11 décembre. Proposition du Collectif ALERTE, via son coordinateur -animateur, pour être animateur régional de la stratégie pauvreté. Thématique 10 : Parcours d'insertion : orientation, décrochage des parcours, accès aux solutions d'accompagnement et de formation.

# L'ANNEE 2018 EN CHIFFRES

---



**Personnes Morales  
Adhérentes**



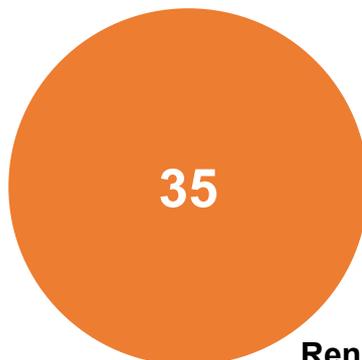
**Etablissements et Services  
Sanitaires,  
Médico-Sociaux et Sociaux  
représentés**



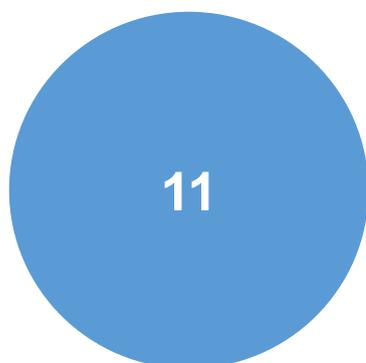
**Administrateurs  
URIOPSS Bretagne**



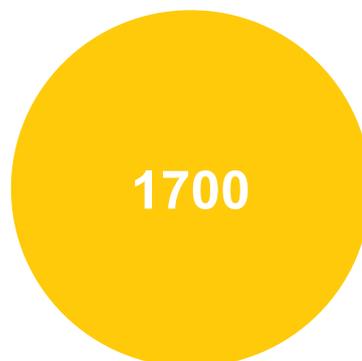
**Porteurs de mandats  
URIOPSS Bretagne**



**Rendez-vous Institutionnels et  
Adhérents  
Présidents et Directrice**



**Rendez-vous Partenaires**



**Appels**

# ACTIVITE ET TEMPS FORTS 2018

## INFORMER, FORMER, ACCOMPAGNER

L'URIOPSS apporte une méthodologie et mobilise son expertise technique et sectorielle pour informer, accompagner et former ses adhérents. **Une gamme complète d'expertise, une offre de formation adaptée, des accompagnements individualisés :**

- Projet associatif, projet stratégique, coopération, projet d'établissement,
- Droit associatif, Droit des institutions sanitaires, médico-sociales et sociales,
- Droit social, Gestion des ressources humaines,
- Démarche d'évaluation,
- Analyse financière, budget, tarification.

### Le projet stratégique de l'URIOPSS

En 2018, l'URIOPSS a poursuivi la mise en œuvre des 5 axes du projet stratégique :

- Consolider le réseau des adhérents par l'échange, l'engagement et le militantisme
- Développer des offres de services pour le soutien des adhérents
- Participer au processus de transformation des pratiques et d'amélioration de la qualité en développant notamment une politique de formation
- Affirmer, promouvoir et communiquer les positionnements politiques de l'URIOPSS
- Développer une gouvernance au service du projet politique et technique de l'URIOPSS

**Ces 5 orientations impulsent les actions de l'Union.** Le Conseil d'Administration est garant des valeurs et principes qui y sont promus. Sa réalisation nécessite l'appropriation, l'engagement et le soutien de l'ensemble des parties prenantes : administrateurs, salariés du siège, adhérents. Une des conditions de sa réussite est également l'ouverture et le développement des partenariats.

### Activité Information

#### Des supports de communication pour informer



#### Le site Internet

En 2018, le nouveau portail web, plus dynamique et intuitif, avec des portes d'entrée vers des rubriques qui couvrent l'ensemble de nos missions et champs d'actions a été régulièrement actualisé.

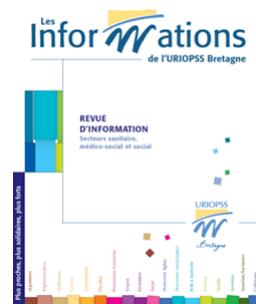
[www.uriopss-bretagne.fr](http://www.uriopss-bretagne.fr)

#### Information

Sur le champ de l'information, l'année écoulée a été fortement contributive. Pour preuve, le nombre de messages ciblés portant sur l'actualité sectorielle, des textes législatifs et réglementaires, des communiqués de presse, des notes techniques envoyés aux adhérents.

80 mails d'actualités sectorielles ont été envoyés.

#### Le Bulletin d'informations



8 numéros de la Revue d'Information de l'URIOPSS ont été publiés et diffusés auprès des adhérents, partenaires et institutionnels au cours de l'année 2018. Le bulletin est diffusé à 340 exemplaires. (Adhérents abonnés de l'URIOPSS, Partenaires et Institutionnels sur l'ensemble de la région).

En 2018, 3 dossier du mois vous ont été proposés sur les thèmes suivants :

- Les démarches de coopération dans les secteurs sanitaire, médico-social et social,
- Mise en application du RGPD : Comment se mettre en conformité,
- PRIAC 2018 - 2022 : Avis de l'URIOPSS Bretagne.

## Les réunions d'Information thématiques

En 2018, l'URIOPSS a organisé au total, 17 réunions d'informations sectorielles, thématiques et techniques. Elles ont réuni au total, 338 participants représentant 119 structures adhérentes (une participation à l'identique de l'année précédente pour un nombre moindre de réunions organisées). C'est ainsi, 28 % des structures adhérentes qui, au moins une fois en 2018, ont participé à une réunion d'information de l'URIOPSS.

### Réunion régionale d'informations relative à la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel : Enjeux et impacts pour les Associations de Solidarité

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a été publiée le 6 septembre au Journal Officiel. L'essentiel de son contenu a au préalable été validé par le Conseil Constitutionnel dans sa décision du 4 septembre. Cette loi modifie de manière importante les dispositifs de formation professionnelle en réaménageant le CPF (compte personnel formation), en ciblant les financements obligatoires sur les entreprises de moins de 50 salariés, en créant les OPCO (opérateurs de compétences) en remplacement des OPCA, en supprimant le CIF au profit du CPF de transition professionnelle, en transformant le plan de formation en plan de développement des compétences...

Elle apporte aussi son lot de modifications dans bien d'autres domaines :

- Elle refond le contrat d'apprentissage
- Elle fait peser une obligation de résultat en matière d'égalité salariale entre les femmes et les hommes pour les entreprises d'au moins 50 salariés
- Elle modifie les conditions relatives à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
- Elle aménage les conditions d'octroi des allocations chômage en cas de démission

Pour aider ses adhérents à décrypter les impacts et enjeux de cette nouvelle loi pour le secteur sanitaire, social et médico-social, l'URIOPSS a organisée une réunion d'informations le 7 novembre 2018, animée par Maître Mélanie SOUTERAU-THIEBAUT, avocate associée au sein du Cabinet Barthélémy Avocats et Maître Bruno DENKIEWICZ, Président et avocat associé du Cabinet Barthélémy de Paris, notamment spécialiste national du droit à la formation continue.

La réunion s'est déroulée au Roahzon Park le 7 novembre et a rassemblé 45 personnes.



Mais aussi, des réunions thématiques et des rendez-vous d'experts construits avec nos partenaires ont été organisées sur les thèmes suivants :

- Le nouveau **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**, animée par Rozenn SAILLOUR, Avocate au Cabinet Fidal. La réunion s'est tenue le 16 mai et a réuni 23 participants.
- **Le prélèvement à la source : Comment s'y préparer ?**, animée par Maryvonne KERVRANN, Associé - Expert comptable - Commissaire aux comptes, KMPG. La réunion s'est déroulée le 18 septembre et a réuni 47 participants.
- **Unification des régimes AGIRC - ARRCO : Quels changements pour 2019 ?**, animée par Jean-Loup REALLAND, Responsable Grands Comptes Retraite Complémentaire, AG2R La Mondiale. La réunion s'est déroulée le 16 novembre et a réuni 19 participants.
- **La dématérialisation des factures**, animée par Emmanuel DELACOURT, Manager au sein de l'équipe IT (Information Technology) de KPMG. La réunion s'est déroulée le 11 décembre et a réuni 9 participants.

### Journée régionale interfédérale des Systèmes d'Information

Les systèmes d'information (SI) occupent une place de plus en plus centrale dans les associations et deviennent des éléments stratégiques incontournables. Aussi, l'URIOPSS Bretagne en partenariat avec la FEHAP Bretagne, ont organisé une journée régionale sur les Systèmes d'Information le 17 avril 2018.

Cette journée avait pour objectif notamment d'échanger sur les enjeux SI et les outils mis à votre disposition pour franchir ce cap avec des interventions d'experts (ARS Bretagne, FEHAP, GCS Esanté Bretagne) et des témoignages et des retours d'expérience sur le développement du numérique au sein des associations de solidarité.

La Conférence s'est déroulée, à ALTYGO, Centre Hélios Marin à Plérin, en présence de 60 personnes.

## Activité juridique

### Questions juridiques

En 2018, **591 questions juridiques** ont été posées par les adhérents de l'URIOPSS Bretagne. **500 portaient sur le droit social et 91 sur d'autres domaines juridiques** (droit de l'action sanitaire et sociale (44), droit associatif (26), fiscalité (12), Autres (8)).

**126 établissements et/ou services différents** sont les auteurs de ces 591 questions traitées par l'URIOPSS Bretagne, soit presque (124) le même nombre d'adhérents ayant fait appel à l'URIOPSS Bretagne en matière de droit social que l'année précédente mais pour un nombre moindre de questions. **Ainsi, 29 % des structures adhérentes ont consulté l'URIOPSS au cours de l'année 2018.**

55 % des questions concernaient les acteurs agissant principalement dans le secteur du handicap, 39 % pour le domaine de l'aide à domicile et 25 % dans le domaine de l'accueil et de l'accompagnement des personnes âgées. Les 591 questions juridiques ont été très majoritairement formulées par la direction des établissements ou services gérés par des adhérents de l'URIOPSS Bretagne. Parmi les 126 établissements et/ou services différents gérés par les adhérents de l'URIOPSS Bretagne qui ont fait appel au service juridique de l'URIOPSS Bretagne, 85% appliquent une convention collective.

### Groupe technique Ressources Humaines

Le groupe de travail Ressources Humaines de l'URIOPSS Bretagne s'est réuni à 3 reprises dans les locaux de structures adhérentes pour aborder notamment l'actualité et les enjeux dans la pratique des Directeurs et Responsables des Ressources Humaines à travers des cas pratiques et la mutualisation d'outils. A la demande des participants, l'URIOPSS s'est proposée de faire le lien entre les personnes intéressées par le sujet des systèmes d'information RH pour organiser une rencontre pour partager les avis et retours d'expérience.

### Veille juridique

Pour permettre à ses adhérents de se repérer parmi l'actualité conventionnelle, l'URIOPSS Bretagne a élaboré, branche par branche, convention par convention, un tableau reprenant les accords et avenants agréés et étendus, mis à jour au fur et à mesure des agréments et extensions.

[www](#) : Fiches 84217 et 84218

### Matinées d'Actualités Sociales

Les matinées d'actualités sociales ont pour objectifs de :

- Présenter les dernières évolutions législatives, réglementaires, jurisprudentielles et conventionnelles,
- Améliorer les connaissances générales en droit du travail au regard de l'actualité,
- Evaluer l'impact pour le secteur sanitaire, social et médico-social.

8 réunions techniques que sont les Matinées d'Actualités Sociales ont été organisées. Comme chaque année l'URIOPSS organise au cours de deux sessions dans l'année, une matinée d'actualité sociale dans chaque département. Les réunions sont organisées avec le soutien de structures adhérentes qui acceptent d'accueillir ces réunions. Au total, les matinées d'actualités sociales ont réuni 150 participants soit 44 % du nombre total de participants aux réunions d'informations organisées par l'URIOPSS Bretagne en 2018 et 79 structures adhérentes.

### Nouveauté

#### Les Après-midis de l'Action Médico-sociale et Sociale

Le secteur de l'action médico-sociale et sociale est en constante évolution. A l'image de nombreux autres champs d'activités, les établissements et services sociaux et médico-sociaux font face à de nombreuses modifications de la réglementation applicable à leur activité, leur fonctionnement, leur organisation. Afin de mieux appréhender ces perpétuels changements, l'URIOPSS propose des temps privilégiés de présentation et d'échanges autour de ces évolutions.

Les Après-midis de l'Action Médico-sociale et Sociale ont ainsi pour objectifs de :

- Présenter les dernières évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles intervenues dans le champ de l'Action Médico-sociale et Sociale
- Améliorer, au regard de l'actualité, les connaissances générales en droit des institutions sociales et médico-sociales, et en droit des personnes accueillies et accompagnées
- Evaluer l'impact des nouvelles réglementations transversales et sectorielles sur ses pratiques professionnelles

Souhaitant venir à la rencontre de ses adhérents l'URIOPSS a proposé deux sessions de deux réunions sur le territoire breton. Au total, les après-midis ont réuni 66 participants de 38 structures adhérentes.

## Activité Formation

En 2018, **143 établissements et/ou services différents adhérents de l'URIOPSS Bretagne ont réalisé une formation auprès de l'URIOPSS**, les formations INTER et INTRA étant confondues. 33 % des adhérents ont réalisé au moins une prestation de formation en 2018, soit une stabilité du nombre d'adhérents qui ont bénéficié d'au moins une action de formation en 2018 par rapport à l'année précédente. Les données chiffrées en 2018 distinguent la formation INTER et INTRA :

### Formation INTER

**En 2018, les formations ont porté sur 44 stages différents pour 37 sujets différents, pour 71 jours de formation, 426 heures de stages, réalisés par 21 intervenants. Ces formations ont bénéficié à 380 stagiaires.**

Les formations INTER ont été réalisées auprès de 123 établissements et/ou services différentes gérés par des adhérents de l'URIOPSS. 31 % des adhérents de l'URIOPSS Bretagne ont réalisé une formation en INTER-établissements au cours de l'année 2018.

Les établissements et les services des participants se répartissent territorialement de la façon suivante :

- 31 sont des structures basées dans les Côtes d'Armor,
- 21 sont basées dans le Finistère,
- 60 sont basées en Ile et Vilaine,
- 22 sont basées dans le Morbihan.

### Formation INTRA

**Les formations ont porté sur 70 actions différentes et ont été menées par 31 intervenants, pour 248 jours de formations en INTRA. Ces formations ont bénéficié à près de 1161 salariés et/ou bénévoles de ces structures.**

Les formations INTRA ont été réalisées auprès de **62 établissements et/ou services** gérés par les adhérents de l'URIOPSS Bretagne. Soient, 14 % des adhérents ont fait appel à l'URIOPSS Bretagne pour réaliser une action de formation en INTRA.

La répartition départementale des établissements et/ou services selon le nombre de participants ayant bénéficié d'une formation INTRA en 2018 est la suivante :

- Côtes d'Armor : 20 % des participants
- Finistère : 14 % des participants
- Ile et Vilaine : 31 % des participants
- Morbihan : 35 % des participants

## Nouveauté



Un nouveau catalogue Formation a été construit pour une meilleure visibilité des formations proposées par l'URIOPSS Bretagne. Comme chaque année, le catalogue formation INTRA et INTER de l'URIOPSS Bretagne répertorie l'offre de formation proposée à ses adhérents qui est enrichie continuellement en fonction des actualités à venir et des attentes des structures adhérentes.

L'URIOPSS Bretagne pour son activité formation est « Datadockée ». Les adhérents ont ainsi l'assurance que toutes les actions de formations réalisées avec l'URIOPSS Bretagne peuvent être prises en charge par un OPCA (futurs OPCO Opérateurs de Compétences).



L'URIOPSS Bretagne est engagée dans une dynamique de modernisation et d'amélioration continue des services rendus à ses adhérents. Elle intègre ainsi ses prestations de formation dans une démarche qualité globale, qui prend en compte la satisfaction de toutes les parties prenantes (stagiaires, employeurs, adhérents...). Plus largement, la philosophie retenue par l'URIOPSS pour son activité formation est de contribuer au développement continu des compétences des personnes. Pour cela, nous nous appuyons sur des savoirs théoriques transmis par le formateur, sur les savoir-faire des participants, la remise en question de soi et l'ouverture intellectuelle.

**En 2018, l'URIOPSS a proposé un focus sur des formations concourant au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie au travail.** Elle a également réfléchi et souhaité une stratégie au regard des évolutions engendrées par la Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel. L'URIOPSS a ainsi décidé fin 2018 de s'engager dès 2019 dans une démarche de certification de son activité de formation.

## CYCLE DE FORMATIONS DES ADMINISTRATEURS

La qualité d'administrateur, engagé bénévolement au sein d'une association du secteur sanitaire, social ou médico-social, amène à faire face à des responsabilités multiples. Chaque année, de nouveaux bénévoles acceptent un mandat, dans un secteur par définition complexe, évolutif et professionnalisé.

# FORMATIONS ADMINISTRATEURS

Aussi, les membres du Conseil d'Administration de l'URIOPSS Bretagne et l'équipe de permanents du siège, se sont donnés comme objectifs de poursuivre l'accompagnement des personnes morales constituant le socle de l'Union.

Forts du succès de la mise en place du cycle de formations 2017 destiné aux administrateurs, nous avons prolongé l'initiative en vous proposant un programme enrichi. Aussi le cycle 2018-2019 regroupe cinq actions de formations pour les administrateurs. Elles sont animées par des experts du secteur sanitaire, social et médico-social reconnus dans leur domaine :

- **La responsabilité des administrateurs d'une Association sanitaire, sociale et médico-sociale**, le 11 Septembre, avec l'intervention de Mélanie SOUTERAU-THIEBAUT, Avocate associée Cabinet Barthélémy. 17 administrateurs ont bénéficié de cette formation.
- **Présider une Association sanitaire, sociale et médico-sociale**, les 2, 3 et 17 Octobre avec l'intervention d'Odile PIERRAD, Formatrice spécialisée en management. 10 administrateurs ont bénéficié de cette formation.
- **Rôle, fonction et responsabilités du Trésorier d'une Association sanitaire, sociale et médico-sociale**, le 12 Octobre, avec l'intervention de Maryvonne KERVRANN, Associée - Expert-comptable - Commissaire aux comptes, KPMG. 12 administrateurs ont bénéficié de cette formation.
- **Les fondamentaux de la gouvernance et du fonctionnement associatif**, le 30 Novembre, avec Jacques HARDY, avocat associé du Cabinet Barthélémy. 18 administrateurs ont bénéficié de cette formation.
- **Enjeux et Actualités des Associations sanitaires, sociales et médico-sociales**, le 14 Mars 2019, avec l'intervention d'Arnaud VINSONNEAU, Juriste en droit de l'action sociale, Formateur, Consultant. Chargé d'enseignement auprès des Universités de Paris 2, Paris 9 et Paris 13. Auteur des études ESSMS : création et fonctionnement, règles budgétaires et tarifaires, droits des usagers, contentieux et EHPA(D) du Dictionnaire permanent de l'action sociale – Editions législatives.

Afin que le plus grand nombre d'administrateurs puisse y participer, l'URIOPSS a recherché et obtenu une participation financière de la part d'un partenaire, la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de La Loire, sous la forme de mécénat qui nous permet de vous faire bénéficier d'interventions ciblées, animées par des experts reconnus dans leur domaine, à un coût réduit.

## Activité Accompagnements

Une diversification s'est opérée en matière d'accompagnements des adhérents avec deux thématiques dominantes : le pilotage de la gouvernance associative qui relève du projet associatif, des projets d'établissements et l'accompagnement en droit du travail. En 2018, les accompagnements ont porté sur les thèmes suivants :

- Le projet associatif,
- Accompagnement à la prise de décision inter-associative en vue d'une mutualisation ou d'un rapprochement,
- Elaboration d'un projet politique commun,
- Aide à la formalisation et à la mise en valeur du projet d'établissement,
- Appui juridique à la mise en conformité des pratiques au regard du droit du travail,
- La base de données économiques et sociales (BDES).

# PARTICIPER ET ANTICIPER

Le projet régional de l'URIOPSS s'inscrit dans celui de l'union nationale, l'UNIOPSS, reconnue d'utilité publique. L'URIOPSS Bretagne participe activement à la vie du réseau UNIOPSS-URIOPSS.

Le réseau UNIOPSS-URIOPSS porte les valeurs et les positions de ses adhérents au travers d'actions de lobbying, en déposant des amendements, en éditant des plateformes politiques, en faisant entendre sa voix dans les groupes de travail nationaux et européens au sein desquels il est représenté.

La mission prospective du réseau UNIOPSS-URIOPSS permet de participer pleinement à l'analyse transversale des phénomènes sociaux qui influent le secteur. Le réseau s'appuie sur la compétence de chercheurs, d'universitaires, d'experts d'horizons et de sensibilités divers, ainsi que sur des acteurs de terrain.

L'URIOPSS Bretagne agit et témoigne, auprès de l'UNIOPSS et dans tout le réseau national, de ses singularités, de l'identité de la région Bretagne et de son dynamisme, ainsi que de ses constats et initiatives de terrain.

## 33<sup>ème</sup> Congrès de l'UNIOPSS

Le 33<sup>e</sup> Congrès de l'Uniopss, avec plus de 1 000 congressistes mobilisés, a été pour les acteurs de la santé et de la solidarité un temps fort d'affirmation de leurs engagements et d'interpellation des pouvoirs publics. Cet événement s'est conclu par la publication d'un Manifeste, co-construit avec les adhérents et les congressistes.

**« Libertés, Inégalités, fraternité ? »... Tel était le thème du 33<sup>e</sup> Congrès de l'Uniopss qui s'est déroulé les 4 et 5 avril à Tours.**

**LIBERTÉS** : Depuis quelques temps, ce mot tend à se confondre, pour certains, avec le libéralisme économique.

**ÉGALITÉ** ou plutôt **INEGALITÉS** : Celles-ci se sont creusées et n'ont jamais été aussi marquées.

**FRATERNITÉ** : Indissociable des notions de liberté et d'égalité, elle représente le ciment du vivre ensemble et écarte l'individualisme forcené, contraire à notre valeur fondamentale : la **SOLIDARITÉ**.

Dans ce contexte, les acteurs de la santé et de la solidarité ont exprimé un profond malaise face aux orientations sociales actuelles du gouvernement. Ce malaise concerne à la fois les professionnels et bénévoles des associations, mais surtout les personnes âgées, les enfants en difficultés, les personnes en situation de handicap ou d'exclusion qu'elles accompagnent. Pour autant, les associations refusent de baisser les bras. Elles réaffirment leur rôle socio-politique et renforcent leur engagement pour une société solidaire.

Après deux jours rythmés par 4 séances plénières et 31 agoras, l'Uniopss a rendu public un Manifeste, en présence d'Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, venu représenter la ministre des Solidarités et de la Santé.

## Un Manifeste

Ce Manifeste nomme les défis à relever pour construire l'avenir et porte les convictions des acteurs associatifs de solidarité dans le débat public. Il prône une société humaniste, qui place la personne au centre, porteuse de droits, où l'implication citoyenne, tant en France qu'en Europe, représente une valeur essentielle. Une société inclusive qui soutient l'égalité des chances, permettant à tous, même les plus fragiles, y compris dans les territoires délaissés, d'accéder à des services adaptés et de qualité.

Par ailleurs, les associations militent pour des politiques publiques transversales, cohérentes, coordonnées et tournées vers le long terme. Cela suppose également une meilleure déclinaison des politiques nationales sur les territoires. Elles affirment la nécessité impérieuse d'être partie prenante dans la construction de ces politiques. Pour les congressistes, les associations doivent être créatives, en capacité de toujours innover avec les personnes qu'elles accompagnent. Le Manifeste porte ainsi leur volonté de peser politiquement, de savoir interpellier, convaincre et d'être un aiguillon des pouvoirs publics en vue de politiques plus solidaires.



Le Manifeste a été repris par l'URIOPSS à l'occasion de son Assemblée Générale.

Accéder à la rétrospective en ligne du 33<sup>e</sup> Congrès de l'Uniopss: <http://www.colloque-tv.com/colloques/33-congres-de-l-uniopss-libertes-inegalites-fraternite-les-associations-de-solidarite-s-engagent>

## Le réseau et l'URIOPSS Bretagne

L'adhésion active et fidèle de l'URIOPSS Bretagne à l'UNIOPSS et au réseau qu'elle forme avec les autres URIOPSS ne s'est pas démentie à nouveau en 2018.



### LES DEMARCHES DE L'UNIOPSS

Comme chaque année, l'URIOPSS Bretagne édite une autre publication à connotation politique, **Les démarches de l'UNIOPSS**. Réalisé par l'URIOPSS Bretagne, ce document rassemble les actualités de l'UNIOPSS, rendez-vous, communiqués de presse, articles publiés dans la revue UNION SOCIALE ou sur la plateforme électronique du réseau UNIOPSS/URIOPSS.

Il faut noter que ces démarches sont valorisées par d'autres URIOPSS pour leur propre communication. Les URIOPSS reprennent intégralement le document pour le diffuser auprès de leurs adhérents à l'occasion de leur Assemblée Générale.

## Positionnement, interpellation, mobilisation

### L'Uniopss reçue par Agnès Buzyn

Soulignant le manque de reconnaissance, de la part des pouvoirs publics, du rôle des associations, le Président et le Directeur Général de l'Uniopss ont rappelé en préambule l'importance du secteur privé non lucratif dans la prise en charge sanitaire, sociale et médico-sociale : celui-ci représente en effet 27,5 % de l'offre hospitalière, 83% des emplois de l'offre de services aux personnes handicapées, 29% des structures d'hébergement pour personnes âgées, 30 % des structures d'accueil d'enfants de moins de six ans et 87 % des structures d'hébergement et d'insertion des personnes en difficulté sociale. Les représentants de l'Uniopss ont ensuite passé en revue l'actualité du secteur. L'Uniopss a profité de cette rencontre pour remettre à la ministre le Manifeste du dernier Congrès de l'Union.

### Gouvernance associative : Une boîte à outils conçue par l'Uniopss !

Après une animation prospective pour recenser l'ensemble des éléments prioritaires pour notre Union sur la gouvernance associative, un groupe issu de la commission « Modèles socio-économiques associatifs » de l'Uniopss, présidée par Henry Noguès, s'est donné pour objectif de travailler sur des scénarios prospectifs afin d'élaborer collectivement un programme de mise en valeur de la question de la gouvernance : échange de bonnes pratiques, création d'outils opérationnels et définition de positionnements politiques.

Rejoignant la gamme des publications de l'Uniopss, cette boîte à outils, composée de fiches pratiques, est directement utilisable par des administrateurs, salariés, bénévoles...



### Participation et représentation de l'URIOPSS

Les Commissions de l'UNIOPSS ont un rôle politique, en ce sens elles permettent à l'Union comme à ses adhérents de se positionner sur les situations sociales rencontrées, sur les initiatives des pouvoirs publics, d'appuyer le fonctionnement des associations de solidarité et de remplir leur rôle tribunicien vis-à-vis des médias et des décideurs politiques. Elles sont composées conjointement de représentants politiques d'Adhérents nationaux et d'URIOPSS. L'URIOPSS est représentée au sein des commissions : Autonomie et citoyenneté des personnes en situation de handicap et des personnes âgées ; Enfance(s) et famille ; Modèle socio-économique associatif ; Santé et Territoires et vivre ensemble. Chaque commission politique se décline en un ou plusieurs groupes de travail dits de concertation dans lesquels des adhérents de l'URIOPSS Bretagne siègent également.

## Rendez-vous en 2020

Votre URIOPSS aura le privilège d'accueillir et de co-organiser, pour la première fois, le prochain Congrès national de l'UNIOPSS. Dans ce cadre, l'URIOPSS Bretagne aura à cœur de valoriser ses adhérents qui font preuve d'inventivité et de créativité pour assurer la promotion des associations comme acteurs de l'innovation et faire évoluer la gouvernance, améliorer la compétitivité, repenser les politiques publiques, développer l'émancipation des personnes accompagnées...



**Rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2020 à Rennes**

# Ils nous soutiennent

Les partenaires de l'URIOPSS Bretagne au nombre de 10 organismes, sont des prestataires de services intervenant de façon privilégiée dans le secteur associatif de la santé, de la cohésion sociale et de l'action sociale.

L'objectif recherché est de permettre aux organismes partenaires de mieux connaître les besoins des associations, établissements et services adhérents de l'URIOPSS, et ainsi mieux adapter leurs prestations de services à la demande. C'est aussi favoriser des relations d'information réciproque entre les prestataires et l'URIOPSS sur leurs domaines d'activités respectifs.

## Des partenaires



**Ag2r La Mondiale**  
24 Bd Beaumont  
CS 91249  
35012 Rennes Cedex  
Tel. 02 22 06 66 55  
[www.ag2rlamondiale.com](http://www.ag2rlamondiale.com)



**Crédit coopératif**  
3 rue de l'Alma  
CS 86407  
35064 Rennes Cedex  
Tel. 02 99 85 96 96  
[www.credit-cooperatif.coop](http://www.credit-cooperatif.coop)



**Banque Populaire de l'Ouest**  
15 Boulevard de la Boutière  
35768 Saint-Grégoire  
[www.bpgo.banquepopulaire.fr](http://www.bpgo.banquepopulaire.fr)



**Mutuelle Saint Christophe**  
277 rue St Jacques  
75256 Paris cedex 05  
Tel. 01 56 24 76 00  
[www.msc-assurance.fr](http://www.msc-assurance.fr)



**Cegi Alfa**  
21, rue Jules Verne  
Z.I. Le Brézet  
63028 Clermont-Ferrand Cedex 2  
[www.cegialfa.fr](http://www.cegialfa.fr)



**Société Générale**  
2A Rue du Bignon  
CS 46 323  
35 063 RENNES CEDEX  
[www.societegenerale.fr](http://www.societegenerale.fr)



**Délégation régionale Chorum**  
Bretagne-Pays de la Loire  
22 mail Pablo Picasso  
44 000 Nantes  
[www.chorum.fr](http://www.chorum.fr)



**Harmonie Mutuelle**  
8, Boulevard Beaumont  
CS 51227  
35 012 Rennes  
[www.acces-sante-pour-tous.fr](http://www.acces-sante-pour-tous.fr)

## Un mécénat et des actions d'accompagnement et de soutien



VOUS ÊTRE UTILE

La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire accompagne et soutient l'URIOPSS pour les actions suivantes :

- le développement d'actions de formations à destination des administrateurs des associations de solidarité,
- l'animation et la coordination du Collectif ALERTE Bretagne,
- l'édition des supports remis aux adhérents lors de l'Assemblée Générale.

## Des partenariats d'actions



Elios Services Santé participe aux manifestations de l'URIOPSS Bretagne.

# PERSPECTIVES 2019

## Préparation du Congrès 2020 avec les représentants de l'UNIOPSS et mobilisation régionale avec nos adhérents

**Save the date : Congrès 2020 de l'UNIOPSS,  
1<sup>er</sup> et 2 avril 2020**

Votre URIOPSS, membre du réseau UNIOPSS-URIOPSS, aura le privilège d'accueillir et de co-organiser, pour la première fois, le prochain Congrès national de l'UNIOPSS.

Le Congrès de l'UNIOPSS est un temps fort et fédérateur pour notre réseau. Lieu d'échanges, de prises de positions, d'interpellation des pouvoirs publics, d'affirmation de notre identité et de nos valeurs.

Le prochain Congrès de l'UNIOPSS s'articulera autour de la thématique d'une société qui se transforme avec les associations de solidarité qui avancent et innovent sur les territoires.

La capacité des associations, fondations, congrégations et mutuelles d'entreprendre, d'inventer de nouvelles réponses aux besoins des personnes, pour et avec elles, seront mises à l'honneur.

**Dans ce cadre, l'URIOPSS Bretagne aura à cœur de valoriser ses adhérents qui font preuve d'inventivité et de créativité pour assurer la promotion des associations comme acteurs de l'innovation et faire évoluer la gouvernance, améliorer la compétitivité, repenser les politiques publiques, développer l'émancipation des personnes accompagnées ...**

**Nous vous invitons d'ores et déjà à retenir dans votre agenda les dates du 1er et 2 Avril 2020 pour le 34ème Congrès de l'UNIOPSS qui se déroulera au Centre des Congrès de Rennes, le Couvent des Jacobins.**

## Démarche de certification de l'activité Formation de l'URIOPSS Bretagne

Pour anticiper un positionnement politique et stratégique des enjeux liés à la réforme de la formation professionnelle, les instances politiques de l'URIOPSS Bretagne ont validé à l'unanimité, fin 2018, de s'engager dès 2019 dans une démarche de certification de son activité de formation.

## Stratégie de développement de la communication sur les réseaux sociaux et d'affirmation de notre identité « URIOPSS Bretagne »

Dans un souci d'amélioration permanente de la communication de l'URIOPSS Bretagne auprès de ses adhérents, ses partenaires privés et publics, l'URIOPSS souhaite s'engager en 2019 dans une démarche stratégique de développement de sa communication et notamment sur les réseaux sociaux.

## LES ANNEXES DU RAPPORT D'ACTIVITE

Pour accompagner cette présentation de l'activité de l'URIOPSS au cours de l'année 2018, nous vous proposons de retrouver en annexe :

- **Les démarches 2018 de l'UNIOPSS**
- **Le rapport financier 2018, sur demande**

# CONGRÈS DE L'UNIOPSS



1<sup>er</sup> et 2 avril 2020



Centre des Congrès – RENNES

Document réalisé avec le soutien  
de la Caisse d'Épargne Bretagne  
Pays de La Loire



VOUS ÊTRE UTILE



# Rapport d'activité 2018

Union Régionale  
Interfédérale  
des Organismes Privés  
Sanitaires et Sociaux  
à but non lucratifs



203 G, avenue Patton  
BP 20219  
35702 Rennes Cedex 7  
**Tél. 02 99 87 51 52**  
[uriopss@uriopss-bretagne.fr](mailto:uriopss@uriopss-bretagne.fr)

plus proches, plus solidaires, plus forts